

Dossier surendettement et création de commerce

Par gisele83, le 19/10/2012 à 11:24

Bonjour,

Je vais faire un dossier de surendettement, puis-je créer un commerce ?

Bien à vous.

Par ricko, le 30/03/2016 à 11:44

oui

Par amajuris, le 30/03/2016 à 11:53

bonjour,

ce n'est pas incompatible mais risqué.

mais si vous devez faire un emprunt, il vous faudra trouver un organisme de crédit qui accepte de vous faire un prêt en ayant connaissance de votre situation financière précaire. salutations

Par Fanyh, le 07/04/2016 à 10:03

Bonjour, oui vous pouvez créer une entreprise si seulement vous faites recours à un plan de redressement. Ainsi fait, vous pouvez payer votre dette pour une durée prolongée et ainsi, il est encore possible de créer votre propre entreprise.